

Acronymes

CEM : Champs électromagnétiques - EHS : électrohypersensibilité - MCS : chimicosensibilité

❖ Lieux de ressourcement pour EHS-MCS, ça bouge positivement !

AZB : nouveau projet de création de lieu de ressourcement sans ondes !

En partenariat avec POEM26, AZB pilote un nouveau projet de création de zone de ressourcement sans ondes dans les Alpes de Haute-Provence. L'étude de faisabilité est en cours. Une demande de mesures de CEM « point zéro » a été faite. Le site a de nombreuses similitudes avec Durbon : ancienne colonie de vacances à reconstruire aux besoins EHS. Superficie : 22 Hectares. Altitude : 900 m. Accès facile. Un maire et un conseil municipal bienveillants, une agence immobilière favorable à notre projet porteur de sens. Un préfet (04) en recherche de terrain à sanctuariser, rencontré à plusieurs reprises en 2023 avec Michèle RIVASI.

Affaire sérieuse à suivre...

Se ressourcer en Val de Bithaine cet été !

Nous sommes heureux de vous annoncer qu'une aire de repos officielle pour personne EHS, en zone blanche et comprenant 6 emplacements ouvre ses portes en Haute-Saône (70) dans le Val de Bithaine Quand ? Du 20 juillet et jusqu'à la fin de saison estivale (fin septembre voire plus selon météo) grâce à l'association A.E.P.O.H (Association pour un Espace Protégé des Ondes Hertzienne). « *Le confort est minimaliste, mais ceux qui ont expérimenté le site l'an dernier l'ont trouvé agréable et ont apprécié d'être en plein air sans onde. Par temps sec (hélas cette année c'est un peu problématique) il est possible de se rendre sur place avec un véhicule. Sinon, vous pouvez stationner le véhicule à un peu moins d'un kilomètre et transporter votre matériel de camping avec une brouette à votre disposition* », explique François Vetter.

Modalités : Réservation obligatoire auprès de l'association A.E.P.O.H : aepoh@orange.fr ou par courrier postal à AEOPH chez M. François Vetter, 7 rue des étangs, 70290 Plancher-Bas.

Il faut être adhérent (15 €) à l'association, disposer d'un matériel de camping léger et se conformer aux règles du site. *CF règlement en bas de page et les documents complémentaires.*

❖ Visibilité EHS-MCS

Notre participation aux Entretiens de la biodiversité à METZ le 22 juin 2024

Le Dr Yves-Alexandre RAFALOVITCH et Marie-Noëlle BOLLINGER ont été accueillis en Moselle par Patrice COSTA, Président de l'institut Européen de l'écologie, pour défendre la cause des personnes EHS-MCS sur la thématique « Le poids des ondes, l'hypersensibilité aux ondes électromagnétiques ». Autour de la table, le professeur émérite de biologie le Dr. Gérard LEDOIGT qui a présenté son étude sur le stress de la tomate exposée aux CEM ; Le Dr Philippe IRIGARAY a expliqué son travail à l'ARTAC sur la recherche de marqueurs biologiques, présentant l'EHS comme une maladie et expliqué la genèse du livre du professeur Belpomme, fondateur de l'ARTAC, « Le livre noir des ondes ». Le professeur de droit à la faculté de Nancy, Olivier CACHARD s'est exprimé sur les règles applicables, la complexité technique et juridique du droit. Le « principe de précaution » s'impose à tous et son respect appartient à l'agence nationale des fréquences (ANFR), il a écrit : « Le droit face aux ondes électromagnétiques ». Le Dr RAFALOVITCH a présenté les symptômes de l'EHS-MCS et Marie-Noëlle BOLLINGER a témoigné du vécu terrible des personnes EHS-MCS en concluant sur l'importance de laisser des Zones Blanches dans tous les projets de biodiversité.

[Metz. Entretiens de la biodiversité du Grand-Est 2024 : revivez les tables rondes](#)

En savoir plus sur l'Institut Européen d'Ecologie : <https://www.instituteuropeenecologie.fr/table-ronde-1-le-poids-des-ondes-lhypersensibilite-aux-ondes-electromagnetiques/>

Réf : Retrouvez en bas de page les infos sur les livres du Professeur CACHARD et du professeur Belpomme.

Notre participation au rassemblement Européen des personnes EHS-MCS en Allemagne les 28-30 juin 2024

Marie-Noëlle BOLLINGER s'est rendue au rassemblement Européen près de Kassel pour représenter AZB au sein d'une centaine de personnes venues de tous les pays.

Ces journées ont été appréciées pour leur contenu, des conférences trilingues de qualité (anglais, allemand, français) : Présentation de l'étude Beefi, « Les effets biologiques des champs électromagnétiques sur les insectes » par Alain THILL, Maîtrise en sciences ; conférence de Christina SANTINI, nutritionniste clinique spécialisée en médecine biologique et dans le traitement des problèmes de santé liés aux toxines environnementales ; Conférence de Michael KUNDERMANN, « Comment franchir le rempart de l'UE avec nos préoccupations en matière d'environnement ? », Matthias VON HERMANN, « Presse & Campagne », des conseils pour apprendre à présenter nos revendications politiques ; mise en place d'ateliers sur la santé, les enfants, les solutions techniques et les zones blanches. Nous remercions bien chaleureusement le bureau d'Europeans for Safe Connexions (ESC) pour leur soutien, ainsi que l'équipe Allemande pour cette organisation exigeante très réussie, ces moments de partage et de mise en réseau très précieux.

Action collective

AZB signe l'appel des canaris de Priartem et encourage également à signer : Malades à cause des ondes, nous alertons et demandons à pouvoir vivre dignement !

« Imaginez une vie ordinaire. Un travail, des enfants, des loisirs... Et un jour, sans que rien ne l'explique, commencent les insomnies quotidiennes, une fatigue anormale, des acouphènes, des vertiges. C'est ce qui nous est arrivé. D'un coup, nous étions devenus électrosensibles. Notre corps avait perdu sa tolérance aux ondes artificielles, omniprésentes dans notre monde moderne. Ce qui nous arrive peut arriver à n'importe qui, ce qui nous arrive aurait pu être évité et doit l'être à l'avenir ».

Signez ou soutenez l'appel des canaris

<https://cloud.priartem.fr/cloud/index.php/apps/forms/KKpaY7RTpTwrHdDC>

❖ Santé EHS-MCS

AZB : Succès du stage de formation « Testing Thérapie » organisé en mai dernier avec le Dr Dieuzaide

Trente personnes sont venues participer à ce week-end, 24 personnes EHS/MCS de stade 2 ou 3 dont 2 médecins, 6 personnes non EHS (2 thérapeutes, 1 chirurgien-dentiste et 3 accompagnants). Le domaine de Sigonce, situé en zone « gris clair » implanté à l'écart du village de Sigonce, au milieu des oliviers a été très apprécié pour son environnement naturel, électromagnétique sain, la qualité de l'accueil des hôtes (EHS-MCS bienvenue) et son excellente cuisine locale et bio.

Au programme, notamment : différentes techniques de testing pour identifier les matériaux qui peuvent perturber notre organisme, notre équilibre électromagnétique ; les allergies liées aux aliments, produits de soins et compléments alimentaires. Chaque personne a pu être testée sur la compatibilité ou non de nombreux matériaux dentaires.

L'enquête de satisfaction nous a montré que cette formation avait répondu en grande partie aux attentes des participants, que la mixité du public était appréciable, beaucoup de remerciements des participants, « *Tout d'abord merci à AZB de permettre à des personnes EHS/MCS d'accéder à cette formation, et également pour l'échange entre humains qui en découle (ce qui casse la routine "d'être confinés" que vivent les EHS). Merci également de permettre aux personnes non EHS d'accéder à cette formation et ainsi répandre une prise de conscience, une meilleure prise en charge de leur patient lorsque ce sont des professionnels qui se forment.* »

Merci à professeur Gérard DIEUZAIDE et Thierry SANDRETTO pour le temps qu'ils ont investi, leurs partages. »

Il a manqué un support de cours qui a été transmis à tous à la suite du séjour. Un seul bémol, la qualité acoustique de la salle.

Si vous êtes intéressé(e) pour participer à une nouvelle session, faites-le nous savoir. *CF, livre de référence en bas de page.*

L'A.R.I.E.M (l'Association pour la recherche internationale sur l'EHS-MCS) vient de publier : Guide pratique à l'usage des médecins pour la prise en charge des malades atteints d'électrohypersensibilité et/ou de sensibilité multiple aux produits chimiques. C'est une brochure téléchargeable qui résume en 16 pages les travaux du Pr Belpomme.

Dans la même idée, notre groupe COMES-AZB participe cet été à donner un complément de formation à une trentaine de praticiens qui seront prêts à recevoir des personnes EHS-MCS dès octobre 2024. Nous vous en reparlerons.

❖ **Gouvernance AZB, nouveau CA, nouveau président !**

L'ancien assistant parlementaire Européen de Michèle RIVASI, et membre fondateur avec elle du Criirem, Charles-Maxence LAYET lui succède à la présidence d'AZB.

"Lorsque nous avons créé le Criirem en 2005 avec Michèle RIVASI, Pierre LE RUZ et Roger SANTINI, l'une de nos obsessions était l'information. Informer contre les non-dits et contre l'ignorance entretenue par les désinformations des lobbys. Créer un collectif, un collectif scientifique et de savants, un collectif de consciences, mais aussi un collectif en mesure de donner de la voix, de peser et d'influencer les décisions publiques, était l'objectif suivant. La tenacité, enfin, venait compléter ces enseignements que Michele tirait de ses années de militantisme et d'expérience politique dans le domaine de la santé et de l'environnement. Faire reconnaître l'électrohypersensibilité, promouvoir des solutions adaptées au besoins immédiats et à long terme des personnes EHS et MCS, souligner les bénéfiques collectifs que représentent ces solutions, accompagner les collectifs et les institutions dans leur mise en oeuvre... Aujourd'hui, malgré son départ brutal, AZB va poursuivre l'engagement et le chemin posés par Michèle RIVASI. Un collectif au service des personnes en souffrance, fragilisées et malades de l'inconscience, de l'inertie et de l'inconséquence coupables de décideurs et de lobbys industriels qui ont perdu de vue l'intérêt général et collectif. Ensemble, nous gagnerons." Charles-Maxence LAYET.

Composition du nouveau CA.

Président : Charles-Maxence LAYET

Vice-président chargé des questions de santé : Dr Yves-Alexandre RAFALOVITCH

Trésorière : Jacqueline COLLARD

Trésorière adjointe : Florence COUDERC

Secrétaire : Marie DUBOIS

Chargée des relations avec les personnes EHS-MCS : Bernadette LECOMPTE

Administrateur : Philippe TRIBAUDEAU

Administrateur : Dr Richard FAITG

Administrateur : Maxime TASSIN

❖ **Etudes : Les champs électromagnétiques artificiels émis par les téléphones portables et les lignes à haute-tension nuisent aux insectes et aux végétaux.**

Professeur LEDOIGT (cf article « Entretien de la Biodiversité ») : « Exposées aux ondes, les tomates réagissent sur le plan biologique comme si elles étaient blessées ».

Alain THILL (cf article « Rassemblement Européen des personnes EHS-MCS ») : « Les abeilles ne peuvent pas correctement polliniser sous des lignes Haute-tension, la nocivité est prouvée avec certitude ».

Suite aux journées des « Entretien de la biodiversité » ou encore au rassemblement Européen où des études ont été présentées, il nous a semblé pertinent de vous présenter les plus récentes et de vous en rappeler d'autres.

-2023 Effets biologiques des champs électromagnétiques sur les insectes : une revue systématique et une méta-analyse.

-2023 Les champs électromagnétiques des radiofréquence liés au WiFi favorisent la dérégulation des éléments transposables et l'instabilité génomique chez *Drosophila melanogaster*.

-2016 Réponses des plantes aux champs électromagnétiques de haute fréquence.

-2013 Etude BEEFI « Les effets biologiques des champs électromagnétiques sur les insectes »

-2007 Etude du professeur LEDOIGT sur le stress de la tomate.

Liste non exhaustive. Vous pourrez retrouver toutes ces études sur notre site internet cet automne sur notre page bibliographie en cours de mise à jour.

❖ Justice-Linky : une décision positive en faveur d'une personne EHS et une jurisprudence renforcée

Jugement Clermont-Ferrand Linky (mail 23 mai 2024)

La SA ENEDIS est enjointe à faire remplacer les compteurs d'électricité communiquant de type « linky » au domicile de Mme X, reconnue électrohypersensible par des compteurs exempts de tout courant porteur en ligne. La SA ENEDIS est condamnée à payer à Mme X, HUIT CENT CINQUANTE EUROS (850 €) en application de l'article 700 du code de procédure civile. Référé en pj.

❖ Librairie

2024 : « Les Ondes du silence » de Jean-Michel LEGRAND. Descente aux enfers d'un couple électrohypersensible, Editions Edilivre. « Je n'y croyais pas, j'en avais entendu parler et cela m'arrive... ». Un livre à lire et à offrir à celles et ceux qui veulent comprendre, un livre que l'on apprécie pour son authenticité. De nombreuses personnes EHS-MCS vont se reconnaître dans ce parcours dévastateur et cette résilience imposée.

2021 : « Le livre noirs des ondes », professeur Belpomme, éditions Marco Pietteur

2019 : Dr G. Dieuzaide « Testing thérapie : votre corps ne ment jamais » : <https://www.dieuzaide-electrosensibilite.com/livres/nouveau-livre-testing-therapie-votre-corps-ne-ment-jamais/>

2016 : « Le droit face aux ondes électromagnétiques » Olivier Cachard. Editeur Lexisnexis

Soutenir AZB, association d'intérêt général habilitée à recevoir des dons et à émettre des reçus fiscaux.

Le financement interne représente l'une des premières ressources financières de l'association pour nos actions à contre-courant, merci pour votre adhésion/Don de soutien.

Règlement pour se ressourcer en Val de Bithaine cet été

1. Site privé :

Le site n'est pas public. Son accès est strictement réservé aux adhérents de l'association AEPOH.

2. Téléphonie et autres appareils connectés :

Le site est destiné aux EHS. Il ne faut **aucun appareil communicant** en fonctionnement sur le site par respect pour ceux qui ne les supportent pas. Si vous avez un téléphone portable il doit être **éteint** (pas seulement en mode avion) et si possible **rangé dans une boîte métallique** (car certains émettent même éteints). Pas de montre connectée ni d'enceinte bluetooth, ni rien du genre.

3. **Produits pour se laver et laver la vaisselle** : Utiliser uniquement du savon de Marseille ou un équivalent non parfumé et **100% biodégradable**.

4. **Feu** : en raison des risques d'incendie (forêt tout autour), **tout feu est interdit** (barbecue inclus), même par temps humide. Les camping-gaz sont possibles mais avec les règles de prudence qui s'imposent. Pour plus de stabilité il est recommandé de les utiliser sur la table inox prévue à cet effet.

5. **Tente familiale collective** : elle peut servir pour vous retrouver par mauvais temps, cuisiner et/ou entreposer le matériel. La malle qui s'y trouve est à votre disposition.

6. **Cabine « toilette »** : vous pouvez l'utiliser pour vous laver. Merci de la garder propre.

7. **WC** : Le cabanon toilettes sèches est à votre disposition. Un mode d'emploi spécifique figure en annexe.

8. **Déchets** : Les **déchets compostables** (restes alimentaires et épluchures uniquement) seront vidés dans le compost (juste à côté des toilettes. Il faudra **remporter vos autres déchets** (prévoyez des sacs). Rien ne devra rester sur place.

9. **Matériel mis à disposition** : tente, cabine toilette, table inox, évier, outils, brouette, ... Merci d'en prendre soin, de le nettoyer et de signaler toute dégradation ou disparition.

10. **Devoir d'intervention** : Vous êtes en **autogestion et en autocontrôle**. Si quelqu'un venait à manquer au règlement, il incombe aux autres de le rappeler à l'ordre de m'avertir des dysfonctionnements constatés.

François Vetter.